



## UTILISER ET RÉALISER LA VÉRIFICATION JOURNALIÈRE DES ÉCHAFAUDAGES DE PIED

### OBJECTIFS

Travailler en sécurité sur un échafaudage de pied et réaliser les vérifications journalières prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004, d'un échafaudage de pied monté conformément à la notice du fabricant.

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

### CONTENU

Les enjeux de la prévention

Les rôles et responsabilités des différents acteurs

La prévention des risques

- Signaler les situations dangereuses
- Communiquer - rendre compte

Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.

Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité

L'exploitation de la notice du fabricant

Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent

L'examen de l'état de conservation de l'échafaudage

Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

**Méthodes pédagogiques**

Exposés, apports théoriques, mises en situations pratiques.

**Nombre de stagiaires :**

De 3 stagiaires au minimum à 10 stagiaires au maximum par formateur

**PRÉ-REQUIS**

<p>Le stagiaire devra avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, schémas et plans).</p>

**DURÉE INDICATIVE**

1 jour (soit 7 heures) minimum.

**TARIF**

25 euros / heure

**FINANCEMENT**

Financement individuel

**A NOTER**

Toute personne de l'entreprise ayant à travailler sur un échafaudage de pied et désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications journalières (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004).

***Nota : Le chef d'établissement demeure responsable de confier une mission de réception et de vérification, en adéquation avec l'expérience et la qualification de la personne concernée.***

Plus de détails sur nos indicateurs de performance Formation Continue / Apprentissage en page d'accueil gretani.com

**PUBLIC**

Salarié  
Travailleur indépendant

**MODALITÉS PÉDAGOGIQUES**

Présentiel en groupe : alternance d'apports techniques et de travaux pratiques

**MODALITÉ ENTRÉE SORTIE PERMANENTE DISPONIBLE**

Oui

**SERVICE VALIDEUR**

Le Greta remet une attestation de formation  
Le Greta délivre une attestation des acquis

**VALIDATION**

Attestation de fin de formation

**MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Dispositif d'appréciation des résultats prévu par le Greta

### NOS RÉSULTATS POUR L'ANNÉE 2023

#### TAUX DE SATISFACTION

86% de nos stagiaires sont satisfaits

#### TAUX DE RETOUR A L'EMPLOI

91% de retour à l'emploi à 6 mois

### INFORMATIONS

Toute personne de l'entreprise ayant à travailler sur un échafaudage de pied et désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications journalières (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004).

***Nota : Le chef d'établissement demeure responsable de confier une mission de réception et de vérification, en adéquation avec l'expérience et la qualification de la personne concernée.***

Plus de détails sur nos indicateurs de performance Formation Continue / Apprentissage en page d'accueil gretani.com

### Contacts

#### POLE BATIMENT - Villefontaine

59 Bd de Villefontaine

38090 VILLEFONTAINE

Contact GRETA NORD ISERE

Tél : 04 74 28 04 86

Mise à jour le 10 Juin 2024